

Direction Générale de la Solidarité / Coordination de la Santé

Service Communal d'Hygiène et de Santé

REF : CS2012002

Signataire : MG/CF

**OBJET : Adhésion à la "Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville".**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le code des collectivités territoriales,

Vu le code de la santé publique,

Considérant la mise en place d'une « Plateforme nationale de ressources des ASV » visant principalement à permettre aux Ateliers Santé Ville d'être une force de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation et à contribuer aux réflexions sur les inégalités sociales et territoriales de santé,

Considérant la volonté de la Commune d'Aubervilliers d'adhérer à de la Plateforme nationale des ressources des Ateliers Santé Ville afin, notamment, d'être présente aux Assemblées générales,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

**DELIBERE :**

**AUTORISE** le maire à adhérer à la Plateforme nationale de ressources des Ateliers Santé Ville,

**INDIQUE** que le montant de l'adhésion est fixé pour la Commune à 300 € pour 2012.

Imputation budgétaire : 504-6188-12.

Reçu en Préfecture le : 03/02/2012

Publié le : 02/02/2012

Certifié exécutoire le : 03/02/2012

Le Maire

Jacques SALVATOR

Pour le Maire  
L'Adjoint délégué